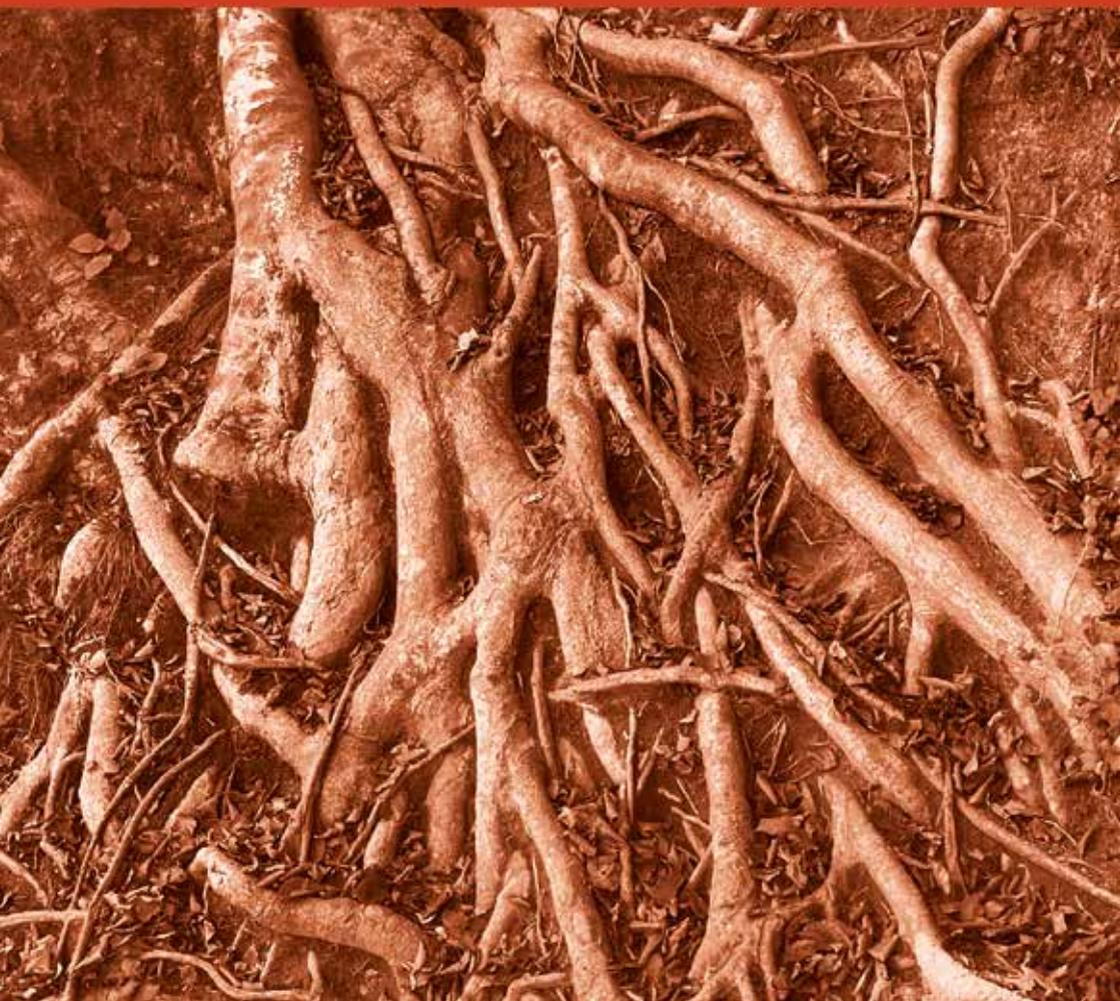


# Rapport d'activité

## 2024





## Un outil unique sur le territoire au service de tous !

En 2024, le CAUE fêtait ses 45 ans. Pas de gâteau, pas de bougies, mais une constante, une parole et des actions engagées sur tout le département pour accomplir sa mission de service public, envers tous ses publics. Le CAUE poursuit son engagement, fidèle à la volonté initiale du législateur qui par la loi du 3 janvier 1977 affirme que sont d'intérêts publics la création architecturale, la qualité des constructions, le respect des milieux naturels, urbains, patrimoniaux et environnementaux.

Ainsi, **324 dossiers de conseils aux collectivités** ont été traités. La revitalisation des centres-bourgs, la sobriété foncière et énergétique, la prise en compte des risques naturels dans les projets de territoire et l'accompagnement dans la maîtrise d'ouvrage demeurent le socle de nos conseils. Si nous avons pu répondre à ses attentes, c'est grâce à la pluridisciplinarité présente au sein de la structure. Car ces projets de territoires des collectivités locales, nécessitant des études préalables, impliquent de nombreuses compétences et un accompagnement sur un temps long de la part des conseillers.

Le CAUE partenaire, identifié et reconnu, développe également une large offre de formation pour les élus et agents de collectivités locales. Pour se faire, l'équipe s'appuie sur son réseau d'experts, alimenté au fil des ans de présence sur le territoire. **501 stagiaires** ont participé cette année à nos formations.

Soucieux de garantir l'équité des services sur ce grand territoire qu'est la Gironde, le CAUE propose, pour tous ses habitants, une permanence architecture par rayon de 25 km (61 points de permanence). Malgré une conjoncture défavorable aux projets de constructions, qui s'est confirmée en 2024, **3 067 conseils aux particuliers** ont été dispensés. Point d'orgue de 2024, la semaine de permanence « Risques naturels et habitat » en octobre dernier fut un succès. Elle sera reconduite en 2025.

S'appuyant sur sa connaissance du territoire et sa mémoire des lieux, l'équipe propose et conçoit chaque année des actions de sensibilisation. Rendez-vous culturels, pédagogiques et ludiques, nos actions ont conquis **535 participants**. L'exposition « Ex-nihilo, Mériadeck 1980, Bordeaux sort de terre », créé par le CAUE, a fait l'objet d'une exposition à l'hôtel du Département. Les scolaires sont aussi au cœur de nos préoccupations et la mission de sensibilisation en milieu scolaire a une nouvelle fois fait le plein, avec **2 150 élèves** impliqués.

Et si 45 ans se sont écoulés depuis sa création, l'essence même du CAUE perdure. La connaissance du territoire, la neutralité et gratuité de nos conseils, animent et habitent celles et ceux qui font le CAUE aujourd'hui et que je vous invite à découvrir au fil des pages suivantes.



Alain Charrier,  
Président du CAUE



# Sommaire

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Édito                     | p.3 |
| Activité 2024 en chiffres | p.6 |

## ■ Association

|                    |      |
|--------------------|------|
| Gouvernance        | p.9  |
| Le bilan financier | p.10 |
| Réseau             | p.12 |
| Partenaires        | p.14 |
| Adhérents          | p.16 |

## ■ Collectivités & professionnels

|            |      |
|------------|------|
| Conseiller | p.22 |
| Former     | p.30 |

## ■ Particuliers

|              |      |
|--------------|------|
| Conseiller   | p.40 |
| Informer     | p.42 |
| Sensibiliser | p.44 |

## ■ Scolaires & enseignants

|              |      |
|--------------|------|
| Former       | p.50 |
| Sensibiliser | p.51 |

## ■ Communication/information

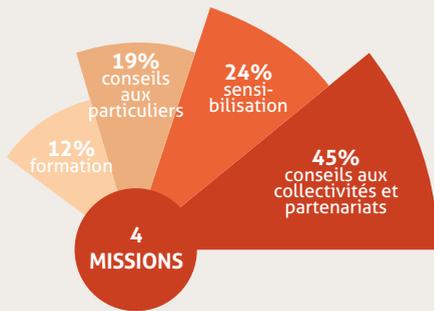
|         |      |
|---------|------|
| Lexique | p.54 |
|---------|------|

# L'activité 2024 en chiffres



## 4 733 jours de travail (activité totale de la structure)

### Répartition de l'activité par grandes missions



- 1 577 jours pour le conseil aux collectivités et partenariats (+38 %)
- 854 jours pour la sensibilisation (+4 %)
- 676 jours pour le conseil aux particuliers (+3 %)
- 406 jours pour la formation (-20 %)

324 dossiers traités dans l'année\* (+11 %)

232 nouvelles sollicitations (+3 %)

\*Les dossiers traités par les conseillers CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.



CONSEIL  
COLLECTIVITÉS

3 067 conseils  
(-5 %)



CONSEIL  
PARTICULIERS

501 participants  
(+44 %)



FORMATION

2 685 participants  
(-28 %)



SENSIBILISATION



## L'équipe

**26 salariés** composent l'équipe du CAUE dont 16 conseillers.

**10 stagiaires** en 2024 accueillis par l'équipe. Outre les stages d'observation pour les élèves de 3<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup> (5 stagiaires), le CAUE a permis à 4 étudiants en fin d'étude (Master 2 architecture et paysage et 3<sup>e</sup> année d'animation sociale et socio-culturelle) d'effectuer un temps long au sein de la structure. Enfin, l'équipe a accueilli une lycéenne en situation de handicap, préparant un bac professionnel des métiers de l'imprimerie.

# Le CAUE, missions et vocation

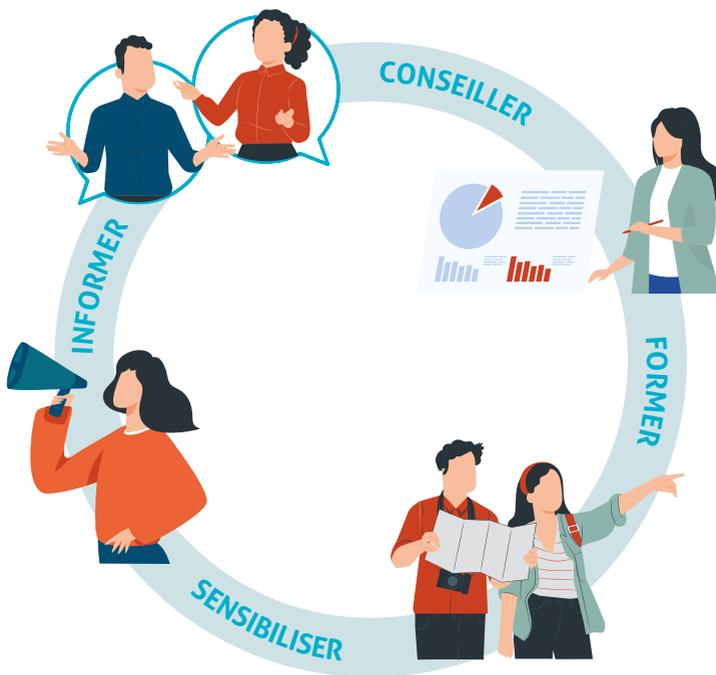
.....

**Institués par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture**, les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour objet la promotion sur le plan local de la qualité de l'architecture et de son environnement. La loi du 13 décembre 2000, dite loi SRU (Solidarité au Renouvellement Urbain) est venue renforcer ce rôle. Puis, en 2015, la loi sur la transition énergétique inscrit les CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels, **association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public.**

Le CAUE de la Gironde est à la disposition des collectivités locales et des institutions qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'aménagement, de construction, de paysage ou d'environnement. Il propose aux personnes qui désirent construire ou rénover des conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Le CAUE développe ses missions de service public à travers **le CONSEIL, la SENSIBILISATION, la FORMATION et l'INFORMATION.**



# La gouvernance



Deux instances organisent le CAUE : l'Assemblée Générale (AG), composée de l'ensemble des adhérents et le Conseil d'Administration (CA), élu par l'AG, qui définit les objectifs et programme d'action. Le CA rassemble des représentants des collectivités, de l'État, des personnes qualifiées, des professionnels et 1 représentant du personnel.

**Le Conseil d'Administration (CA) au 31 décembre 2024** (21 membres).

**Alain Charrier**, conseiller départemental (Mérignac I) est le président du CAUE de la Gironde.

**/ 6 membres du conseil départemental** : **Alain CHARRIER**, président (Mérignac I), **Martine COUTURIER** (Lormont), **Laurence DESSERTINE** (Bordeaux 2), **Valérie GUINAUDIE** (Estuaire), **Vincent MAURIN** (Bordeaux 4), **Aline MOUQUET** (Bordeaux 4)

**/ 3 représentants de l'État** : **Renaud LAHEURTE**, directeur DDTM 33\*, **Vincent CASSAGNAUD**, chef UDAP 33, **Marie-Christine HÉBRARD**, DSDEN

**/ 6 représentants des professions concernées** : **Rémi BERCOVITZ**, représentant de l'Ensap, **Lucas GEOFFRIAU**, représentant de l'Ordre Régional des Architectes d'Aquitaine, **Béatrice BAUD-GOUS**, représentante Chambre des métiers et de l'artisanat, **Vincent DUBÈS**, représentant Ordre des Géomètres Experts, **Thierry LAGRANGE**, directeur Adil 33, **Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE**, directeur A'urba

**/ 5 personnes élues par l'Assemblée Générale** : **Maxime BONPAYS**, délégué général FFB 33, **Lionel FAYE** président CDC Portes de l'Entre-Deux-Mers, **Jean-Luc LAMAISON**, maire de Nerigeau, **Jean-Guy PERRIERE**, particulier, **Josiane ZAMBON**, maire de Saint-Louis de Montferrand

**/ 1 représentant du personnel** : **Martine COMBEAU**

Personnes associées sans droit de vote : **Guillaume SALOMEZ**, commissaire aux comptes, **Antoine LÉON**, agent comptable, **Élodie VOUILLON**, directrice CAUE

\*remplacé par ESCAFRE Mathieu en novembre 2024.

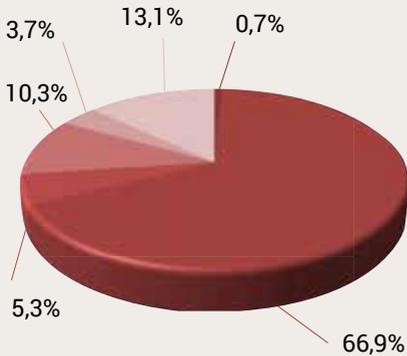


# Le bilan financier

.....

## Produits 2024

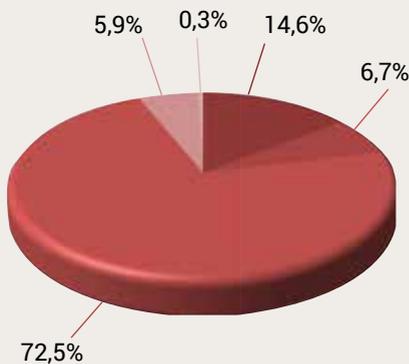
748 355 €



- Vente de livres et jeux, prestations annexes 5 562 €
- TA CAUE 500 290 €
- Subventions 39 589 €
- Cotisations adhérents 77 290 €
- Produits financiers 27 753 €
- Autres produits 97 871 €

## Charges 2024

2 430 680 €

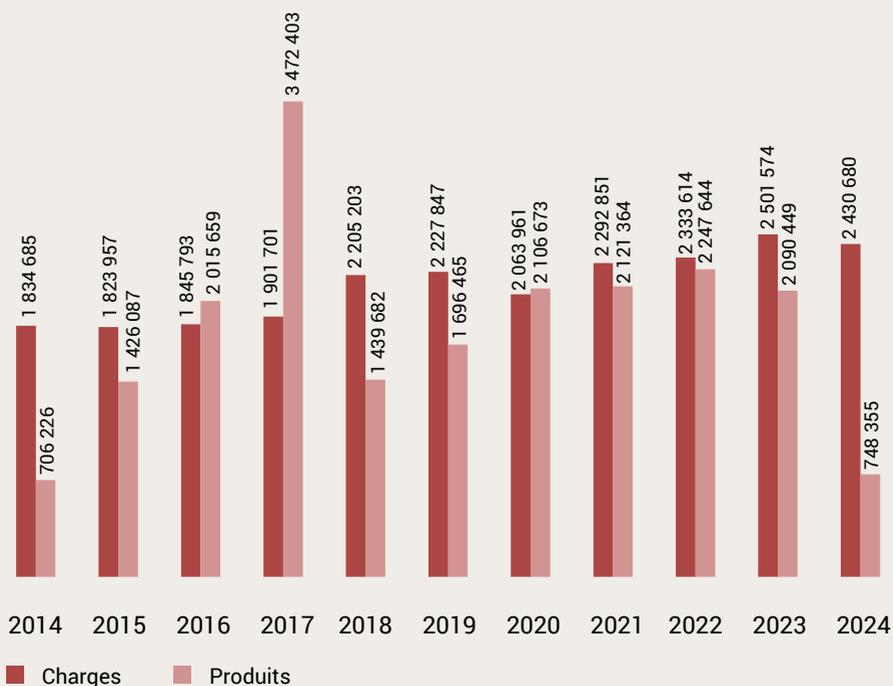


- Achats et charges externes 355 894 €
- Impôts et taxes 162 597 €
- Charges de personnel 1 761 650 €
- Amortissements et provisions 142 905 €
- Autres charges 7 635 €

## Résultat de l'exercice 2024

- 1 682 325 €

## Variation charges / produits depuis 10 ans



Le reversement de part de la Taxe Aménagement 2024 dédiée au CAUE est abaissé à 500 290 €. Elle correspond au taux retenu par le Département de 0,10 % pour le CAUE, alors que le taux global de TA a été relevé de 1,3 % à 2,5 % (plafond légal). Pour rappel, en 2023, la TA reversée s'élevait à 1 900 000 €, au taux correspondant de 0,18 %.

Les cotisations des adhérents atteignent 77 290 € en 2024 contre 69 460 € en 2023, soit 437 adhérents en 2024 contre 383 en 2023. Pour rappel, le montant des adhésions de l'année 2023 avait été moins élevé en raison du passage à la dématérialisation des appels à cotisations, ce qui explique la remontée de 14 % du nombre d'adhérents entre 2023 et 2024.

Le montant total des produits s'élève donc à 748 355 € en 2024 contre 2 090 449 € en 2023. Soit une diminution très importante de 64 % de nos recettes.

Les charges quant à elles, sont de 2 430 680 € en 2024 contre 2 501 574 € en 2023, soit une diminution de 2,8 %, ce qui entraîne un résultat déficitaire de 1 682 325 € qui représente 70 % de nos dépenses réalisées.



## Le Réseau CAUE



Dès la promulgation de la loi Architecture de 1977, actant de leur création, les CAUE ont constitué des réseaux pour échanger des informations, établir des liens et capitaliser leur savoir-faire.

En 1980, la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) est créée, puis localement des Unions régionales (Urcaue) voient le jour.

Le CAUE de la Gironde se veut être **un partenaire actif et contribuer à la dynamique des CAUE**, en étant facilitateur d'échanges et de retours d'expérience, dans une logique de mutualisation des compétences et des outils. Il **adhère à la FNCAUE et à l'Urcaue Nouvelle-Aquitaine**. Il est un partenaire actif de la Fédération Nationale en étant présent aux Comités Techniques Permanents (CTP) à Paris où sont proposés et gérés les actions communes à l'ensemble des CAUE.

**Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde, occupe également ce siège au sein de l'Urcaue Nouvelle-Aquitaine. Il siège également au Conseil d'Administration de la FNCAUE où il occupe le poste de secrétaire général.**

### **| L'Urcaue**

Cette année a été marquée par les Journées de rencontre de l'Urcaue, organisées dans les Pyrénées-Atlantiques. L'accueil chaleureux des Basquos-Béarnais n'a pas empêché les salariés des CAUE présents de travailler et d'échanger sur des bonnes pratiques professionnelles et méthodologies. Le CAUE de la Gironde a animé 3 ateliers portant sur l'urbanisme, la pédagogie scolaire/sensibilisation et le paysage. Joël Baud-Grasset, président de la FNCAUE était présent lors de ces rencontres ainsi que Valérie Charolais, directrice de la FNCAUE.

### **| La FNCAUE**

Ateliers, webinaires, journées de formation sur des sujets aussi variés que les « performances cognitives », « les énergies renouvelables », « la RGDP », etc. ont jalonné l'année. À noter, le groupe de travail « Archistoire » s'est réuni 2 fois pour travailler à une communication nationale de l'application numérique. Enfin, le groupe de travail « prospective/cours d'école » s'est retrouvé à Toulon pour 3 jours de travail sur cette problématique commune à tous les CAUE dans la perspective de mettre en place une méthodologie reproductible.



### **L'Urcaue NA en chiffres (Union Régionale des CAUE)**

**2** : salariées permanentes

**12** : départements

**16** : métiers différents

**130** : salariés CAUE

**1993** : date de création de l'Urcaue

**2020** : Alain Charrier est élu président de l'Urcaue

### **La FNCAUE en chiffre (Fédération Nationale des CAUE)**

**9** : salariés permanents

**11** : Unions régionales sur tout le territoire national

**27** : membres au CA dont 19 présidents de CAUE

**92** : CAUE membres de la FNCAUE

**1200** : collaborateurs en France et Outre-Mer

**1980** : année de création de la FNCAUE

**2015** : Joël Baud-Grasset est élu président de la FNCAUE, réélu en 2021

# Partenaires 2024

.....

Le CAUE initie régulièrement des partenariats avec différents acteurs du territoire avec qui il collabore de façon ponctuelle ou à plus long terme. Ces partenariats complètent notre rôle sur le territoire, en fédérant des synergies pour optimiser les conseils. Ils soulignent le rôle important du CAUE dans les projets de territoire.



## Partenariats institutionnels

Le CAUE est en relation étroite et sous convention partenariale de 3 ans avec le **Département de la Gironde** et collabore avec les services de l'**État** (ANCT/CLCT, Dreal, Drac, DDTM, Cerema, etc.). Il est également partenaire au long cours de l'**Académie** de Bordeaux et du **Rectorat**, du **Conseil de l'Ordre Régional des Architectes** (CROA), de l'**École nationale supérieure de l'architecture et du paysage** (Ensap). Il est par ailleurs **membre du Club Unesco de Bordeaux**.

## Le CAUE est administrateur



## Le CAUE est adhérent à

Adil, Alec, AMG, AMO, Association Renaissance et Cités d'Europe, Gironde Tourisme, M'A, MAJ, Plante&Cité, UNPI 33, FNCAUE, URCAUE, Observatoire CAUE

## Partenaires adhérents

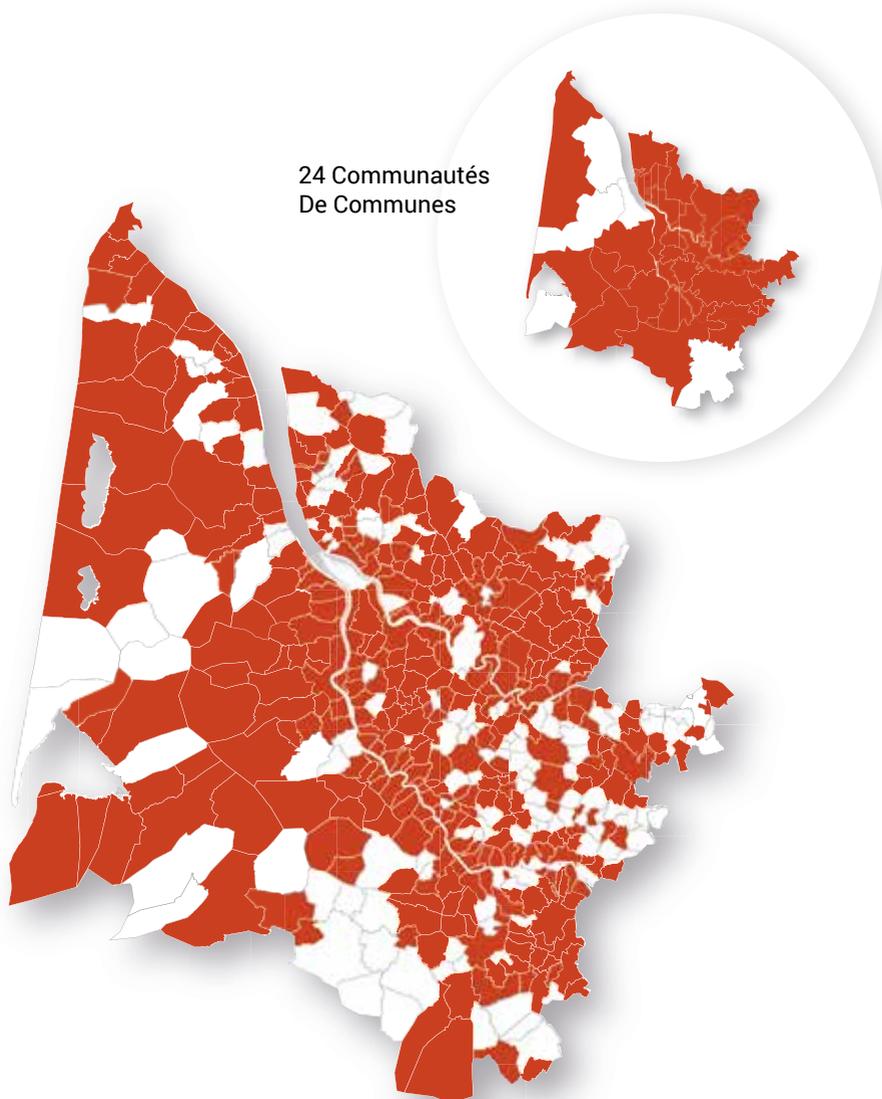
Ils sont partenaires adhérents au CAUE et avec eux les échanges et la collaboration sont réguliers et prennent diverses formes : intervention, participation à des événements ou formation.



# 437 adhérents en 2024



382 communes, 24 CdC, 5 syndicats et pôle territorial, 22 partenaires et 4 particuliers, merci à nos adhérents !



 382 Communes adhérentes

# Adhérer au CAUE, c'est :

.....



/ Être acteur d'un cadre de vie agréable pour tous



/ Promouvoir un développement raisonné et harmonieux du territoire



/ Avoir la garantie d'une neutralité dans le conseil et l'accompagnement



/ S'engager pour préserver les ressources locales

/ Bénéficier de formation sur mesure



/ Être informé et invité à toutes les manifestations organisées par le CAUE



/ Soutenir la promotion de la qualité architecturale, paysagère et environnementale



/ Accéder aux ressources documentaires

**4** missions assignées par la loi : conseiller, former, informer, sensibiliser

**4 publics** élus et agents des collectivités locales, particuliers, enseignants, scolaires

**3 000** conseils aux particuliers/an (en moyenne)

**250** conseils aux collectivités/an (en moyenne)

**61** points de permanences sur tout le territoire

## Montants forfaitaires des cotisations annuelles :

/ Vous êtes un particulier : 20 €

/ Vous êtes une association : 80 €

/ Communes

- de moins de 499 habitants : 50 €

- de 500 à 999 habitants : 100 €

- de 1 000 à 4 999 habitants : 200 €

- de 5 000 à 9 999 habitants : 300 €

- de 10 000 à 19 999 habitants : 400 €

- pour + de 20 000 habitants : 500 €

/ EPCI - Établissement Public de Coopération Intercommunale : 500 €



---

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & PROFESSIONNELS

Les conseillers CAUE accompagnent le plus souvent les projets de territoire des collectivités locales sur un temps long. L'activité cumulée du conseil aux collectivités (27 %) et des politiques partenariales (7 %) représente à elle seule le tiers du temps de travail du CAUE. Si on y ajoute le temps passé sur la mission formation, c'est 43 % de son temps de travail que le CAUE mobilise au service des collectivités et des élus locaux.

**Conseiller** le nombre de sollicitations des collectivités enregistré en 2024 est équivalent aux deux dernières années (232). Quelques constantes qui ne se démentent pas : les conseils du CAUE prennent principalement la forme d'accompagnements de la maîtrise d'ouvrage (52 %) ou d'études préalables (40 %). 23 pour des projets de paysage/environnement, aménagement d'espaces publics ou cours d'écoles, 18 sollicitations portent sur l'urbanisme et 17 sur des questions transversales.

**Former** organisme de formation reconnu, le CAUE a organisé, cette année, 13 sessions de formation dans ses 3 domaines de compétence, seul ou en partenariat. Le cycle sur « L'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques » a réuni à lui seul 312 stagiaires issus de toutes les régions.

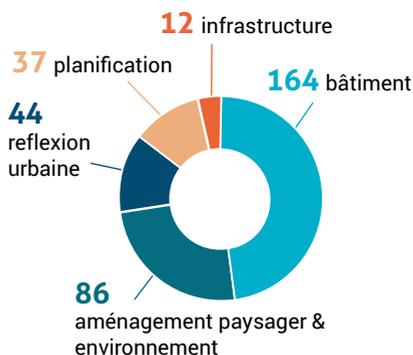


**41** Nombre de marchés publics générés

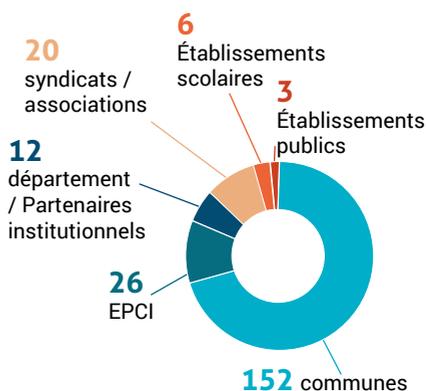
(représentant un montant annuel cumulé non exhaustif de 2 000 000 €)

### OBJET DES SOLLICITATIONS\*

232 nouvelles sollicitations



### RÉPARTITION PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES\*



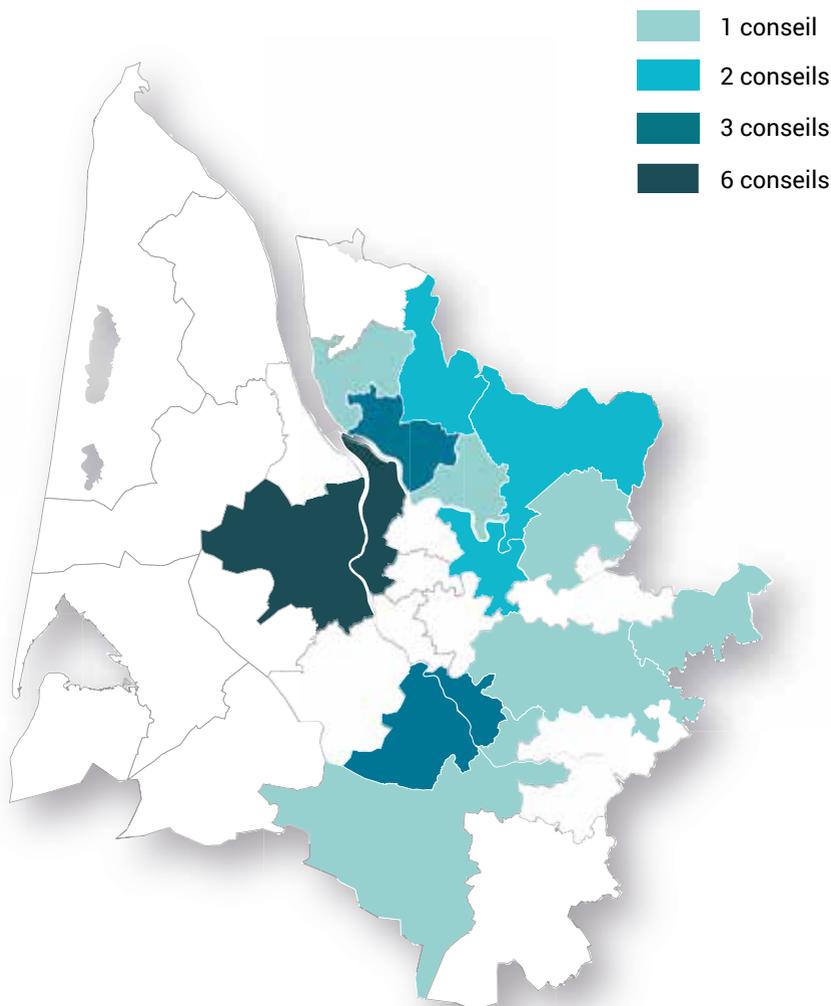
\*les champs d'interventions peuvent être multiples.

# 232 nouvelles sollicitations en 2024 !

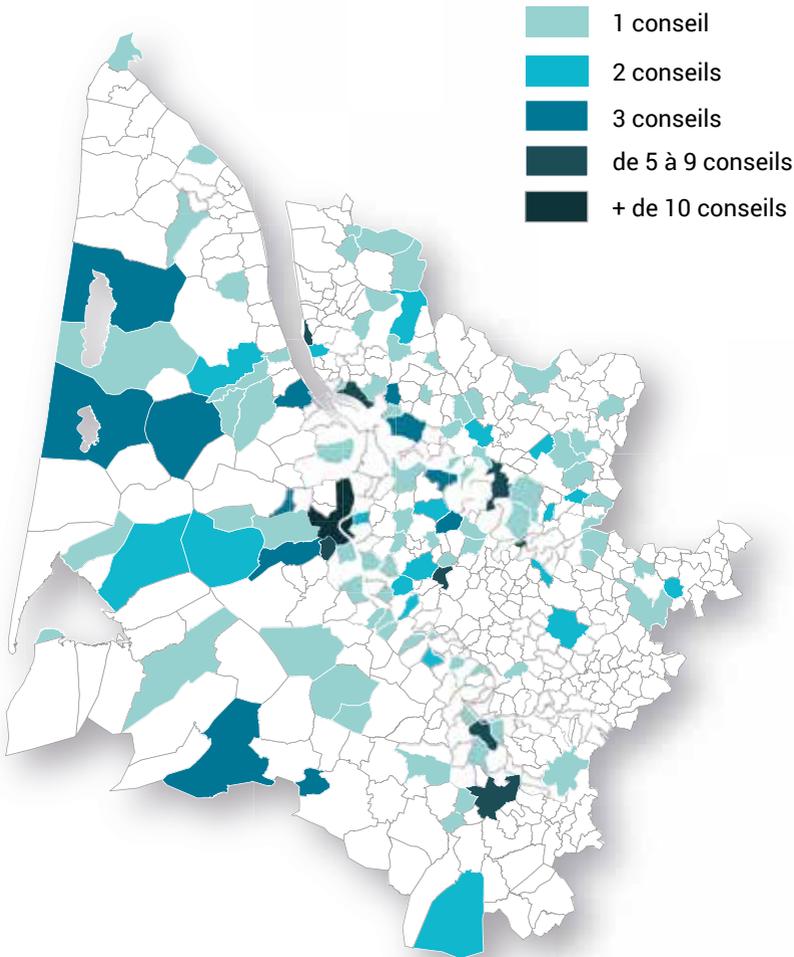


Le CAUE a mené 26 interventions auprès des EPCI et 152 auprès des communes.

## Carte des sollicitations des EPCI



## Carte des sollicitations des communes





## CONSEILLER



# Architecture

## Perspectives de restructuration d'un bâtiment communal



**Cette demande préalable à un projet de réhabilitation d'une propriété communale est typique des missions de conseil réalisées par le CAUE.** Elle nécessite au préalable de vérifier que l'état structurel et le contexte permettent la réalisation du projet, de reformuler la question posée pour mieux y répondre en **s'assurant de la pertinence et de l'adéquation du projet avec les besoins identifiés.**

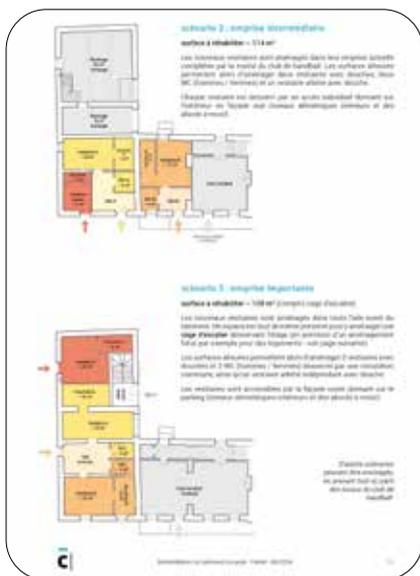
Paillet, commune de l'Entre-Deux-Mers, se questionne sur le devenir d'un bâtiment communal, l'Escande. Comme souvent en milieu rural, cet ensemble de 3 corps bâtis abrite aujourd'hui diverses fonctions : un bureau de poste, les locaux de l'équipe sportive du village, une habitation privée. Le bâtiment témoigne de toutes les caractéristiques de l'architecture traditionnelle girondine avec une orientation principale au sud, de grandes ouvertures, une toiture à deux pentes, des façades en pierre terminées par une corniche, des volet pleins et persiennés en bois. Mais l'examen de l'ensemble laisse percevoir d'importants désordres liés à l'humidité.

Plus que cet impératif de rénovation, Paillet se bat aujourd'hui pour conserver son bureau de poste. Les élus souhaitent donc diversifier la programmation fonctionnelle du bâtiment et étudient des pistes alternatives au cas où La Poste disparaisse. Parmi les scénarios d'évolution, il n'est pas envisageable d'imaginer à l'étage des activités accueillant du public qui nécessiteraient l'installation d'un ascenseur, trop onéreux. La création de logements locatifs semble plus réaliste. Une étude de faisabilité est en cours par Gironde Habitat.

La belle surface du bâtiment ancien existant est, quant à elle, tout indiquée pour y aménager les nouveaux vestiaires de l'équipe de handball de la commune Paillet. De belle qualité architecturale, il semble judicieux d'envisager des travaux de rénovation à l'intérieur du bâtiment pour lui offrir une seconde vie. Tenant compte des dispositions légales de la Fédération Française de Handball, trois scénarios d'aménagement sont proposés par le conseiller CAUE. Dans ce bel espace, les vestiaires des joueurs et des arbitres, un espace douches, sanitaires hommes/femmes et un local infirmerie pourraient y être aménagés.



Cette étude préalable doit être complétée par des diagnostics techniques, un programme consolidé et une enveloppe budgétaire à consacrer, pour permettre à Paillet de se lancer en phase opérationnelle. Le CAUE restant à sa disposition pour l'aider à consulter et à choisir son équipe de maîtres d'œuvres concepteurs.



**LE CHIFFRE**

**48 %**  
Des conseils collectivités  
concernent des bâtiments  
communaux, que ce soit pour de la  
réhabilitation, de la rénovation ou de la  
construction.

# Urbanisme



## Appui à la mise en œuvre du SCoT de la Haute Gironde Blaye-Estuaire

Le syndicat mixte souhaite faire de la mise en œuvre du SCoT un cadre de traduction, d'illustration et d'appropriation des prescriptions énoncées dans le Document d'Orientation et d'Objectifs, notamment celles relatives à **la limitation de la consommation de l'espace, à la gestion responsable des ressources et à l'optimisation du foncier mobilisable en renouvellement urbain.**



Le CAUE apporte son concours au syndicat mixte de la Haute Gironde Blaye-Estuaire dans le cadre d'une convention partenariale de 3 ans. Cet accompagnement se traduit par la réalisation de plusieurs actions dont la première porte sur une étude de repérage des **nouvelles formes urbaines des centralités en secteur rural.**

Le territoire rural de la Haute Gironde construit moins densément que les territoires urbains et périurbains. Il convient donc d'une part de déterminer des densités bâties acceptables au regard de ce contexte et d'autre part de s'assurer que ces dernières répondent aux objectifs fixés par le SCoT.

L'année 2024 a été l'occasion de dresser un panorama de formes urbaines locales repérées sur le territoire du SCoT et en périphérie à partir du postulat de départ suivant : ne considérer que les opérations en cours ou achevées depuis moins de 10 ans. Connues des services et des élus qui les ont autorisées, ces opérations sont susceptibles de témoigner **de l'acceptabilité des densités qu'elles développent par les usagers**, autant par ceux qui la vivent que par ceux qui les observent.

Le recueil de nouvelles formes urbaines des centralités en secteur rural s'est déroulé en 4 étapes. Un temps de repérage, de visites préalables et de constitution d'un panel de 300 opérations (logements individuels groupés, semi-collectifs et collectifs), présenté aux services instructeurs des 2 CDC du SCoT, pour vérifier et valider ces premières données recueillies. Cette étape a permis de dresser un référentiel de 80 projets puis de faire retenir, par un jury d'architectes et d'urbanistes du CAUE, 30 opérations valorisables.

Les modalités de restitution et de valorisation de ce travail sont actuellement à l'étude. Au-delà d'un livrable classique, une première application s'esquisse en 2025 : aider à la définition d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU-H de la CDC de l'Estuaire.

Par la suite, le CAUE va honorer les trois autres missions conventionnées avec le syndicat mixte, à savoir un accompagnement pour le développement équilibré et maîtrisé des énergies renouvelables, un appui de projets pilotes concrets qui nécessiteraient son expertise spécifique et technique et enfin l'organisation de formations pour les élus, agents techniques et instructeurs ADS des CDC.



## LE CHIFFRE

**65**

Le nombre de dossiers suivis dans l'année par les urbanistes du CAUE, soit 25 % des conseils collectivités. Sur ces 65 sollicitations, 16 concernent une aide à l'élaboration d'un document de planification (SCoT/PLU).



## Paysage

### Végétalisation d'une voie verte



Dans le cadre de son plan de paysage et dans la continuité des travaux engagés pour la réalisation d'une voie verte raccordant la gare de Saint-Loubès au bourg d'Izon, la commune souhaite réaliser une végétalisation de cet accompagnement de voirie. Elle demande donc au CAUE une note synthétique et schématique afin de mettre en place cette voie verte dans des délais assez courts.

Le CAUE a mis en place 4 niveaux de conseils lui permettant d'être réactif en fonction des demandes. Répondre rapidement n'exclut pas un travail de terrain afin de rendre un conseil optimal. Ainsi, après une visite sur site, paysagiste et ingénieure écologue du CAUE, qui ont travaillé de concert sur le dossier, ont élaboré le dossier demandé par la commune. Intitulé : « Note d'enjeux préalables à la végétalisation de la voie verte à l'entrée ouest du bourg », ce dossier comprend un état des lieux du contexte urbain, une analyse paysagère et environnementale et enfin une proposition paysagère avec palette végétale. Il prend en compte divers aspects :

- / la sécurisation de la voie verte par rapport à la circulation automobile sur la route départementale,
- / la création d'un aménagement d'entrée de bourg identitaire,
- / la recherche d'une cohérence environnementale avec le site des gravières à proximité immédiate de cette voie verte.

L'étude menée par **le CAUE fait remonter le besoin d'appréhender la largeur de la voirie existante et la faible épaisseur des accotements enherbés** de part et d'autre de la route départementale. De fait, la création d'une voie verte sur ce tronçon impliquera nécessairement une réduction de la largeur de circulation pour les automobilistes.

La note souligne également la présence de nombreuses entrées/sorties de propriétés privées et de bâtiments d'activité économique. La commune devra donc **veiller à la sécurisation de la circulation cycliste sur la voie verte**. Elle préconise également **une désimperméabilisation de certaines surfaces** pour retrouver de la pleine terre. Cela rendra alors possible la plantation de bosquets arbustifs et herbacés.



# Environnement

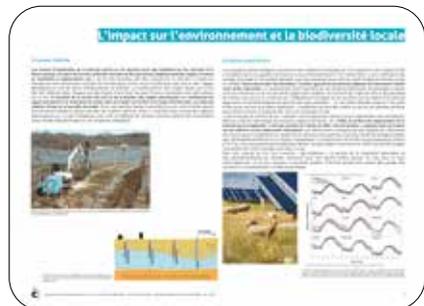
## Réflexion préalable pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une zone A ou N



Si les panneaux photovoltaïques sont présentés comme une solution incontournable pour la transition écologique, l'impact environnemental des centrales solaires au sol en zone agricole et forestière n'est pas négligeable.

Risque incendie, artificialisation induite des sols, sincérité des projets présentés, faiblesse de l'insertion paysagère à toute échelle (des centrales photovoltaïques aux ombrières de centre-bourgs), les municipalités, de plus en plus sollicitées, sont souvent démunies. D'autres sont parfois elles-mêmes porteuses de projets de développement d'énergies renouvelables. **Le CAUE les conseille et les aide à définir une stratégie d'accueil ou à bâtir un argumentaire de refus, en cohérence avec chaque contexte territorial.**

Pour exemple, la commune de Saugon, dans le Blayais. Face aux approches d'une entreprise souhaitant implanter sur la commune une centrale photovoltaïque conséquente, l'ingénieure écologue et le juriste du CAUE ont remis à la municipalité un avis **mettant en avant les points de vigilances spécifiques du projet** : l'implantation géographique du projet, la superficie du site envisagé, le contexte environnemental, l'intégration paysagère, l'impact sur l'environnement et sur la biodiversité, le risque naturel incendie pour ce projet au sein d'un environnement fortement boisé, ont ainsi été identifiés. **Le CAUE insiste sur la nécessité d'engager, ici comme ailleurs en Gironde, une réflexion à l'échelle intercommunale pour mener ces projets.**



# Environnement

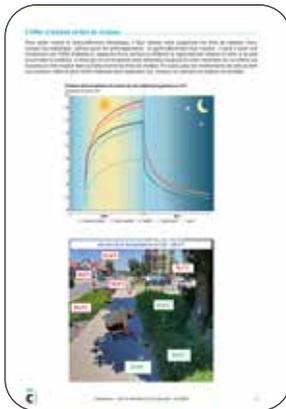
## Élaboration d'une grille d'indicateurs d'évaluation de projets d'espaces publics



La CDC du Réolais Sud Gironde, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD) a souhaité se doter d'un outil qui lui permette d'évaluer la qualité de l'aménagement des espaces publics des communes de son territoire, afin d'en garantir la cohérence à l'échelle de la CDC.

Les espaces publics demeurent des lieux d'importance pour qualifier le cadre de vie et l'ambiance d'une vie de village ou de quartier. Aux traditionnels enjeux de création de liens sociaux et d'embellissement s'ajoutent aujourd'hui ceux liés à la qualité environnementale. **Aménager ou requalifier un espace public, c'est aussi s'interroger sur la polyvalence du site, sur son adaptation à tous types d'usages, sur sa pérennité et son intégration dans un projet de territoire plus large à l'échelle du quartier ou de la commune.**

Le CAUE s'est attaché à élaborer une grille d'analyse objective basée sur 6 critères thématiques (risques & résilience, santé & environnement, usages, intégration au territoire, gestion & entretien, qualité paysagère), assortie d'une notice. La CDC du Réolais Sud Gironde s'est emparée de cet outil pédagogique d'aide à la décision, en le testant pour démontrer les marges de progrès proposés par le projet d'aménagement de la place de la république de Gironde-sur-Dropt.





## FORMER

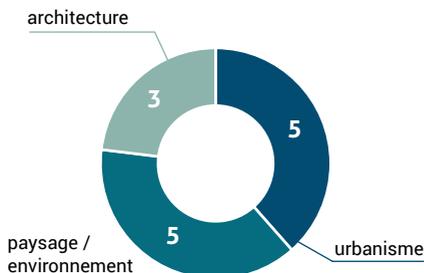


Organisme de formation (numéro d'agrément : 72 33 04465 33), le CAUE dispose de l'agrément (CNFEL) de formation des élus et est certifié Datadock depuis 2017, à ce titre, **le CAUE conçoit des formations pour tous les élus, agents et professionnels du cadre de vie.**

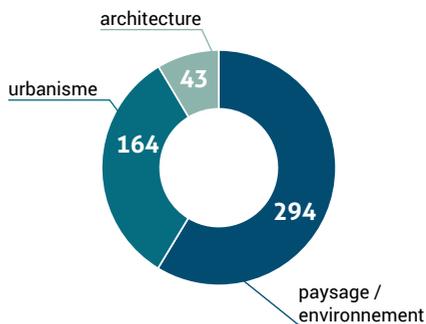
Pour répondre aux grands enjeux actuels du territoire en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement, le CAUE s'inscrit comme un acteur du partage des connaissances, d'ouvertures et de lien avec les territoires girondins mais aussi plus largement, en témoigne l'engouement du cycle de formation sur l'arbre, qui a même « traversé » les frontières.

**501 stagiaires** ont suivi nos formations cette année (+44 %) dont 81 élus (16 % des stagiaires), qui ont participé à l'une ou plusieurs des **13 sessions** de formations organisées en 2024.

### 13 SESSIONS DE FORMATIONS

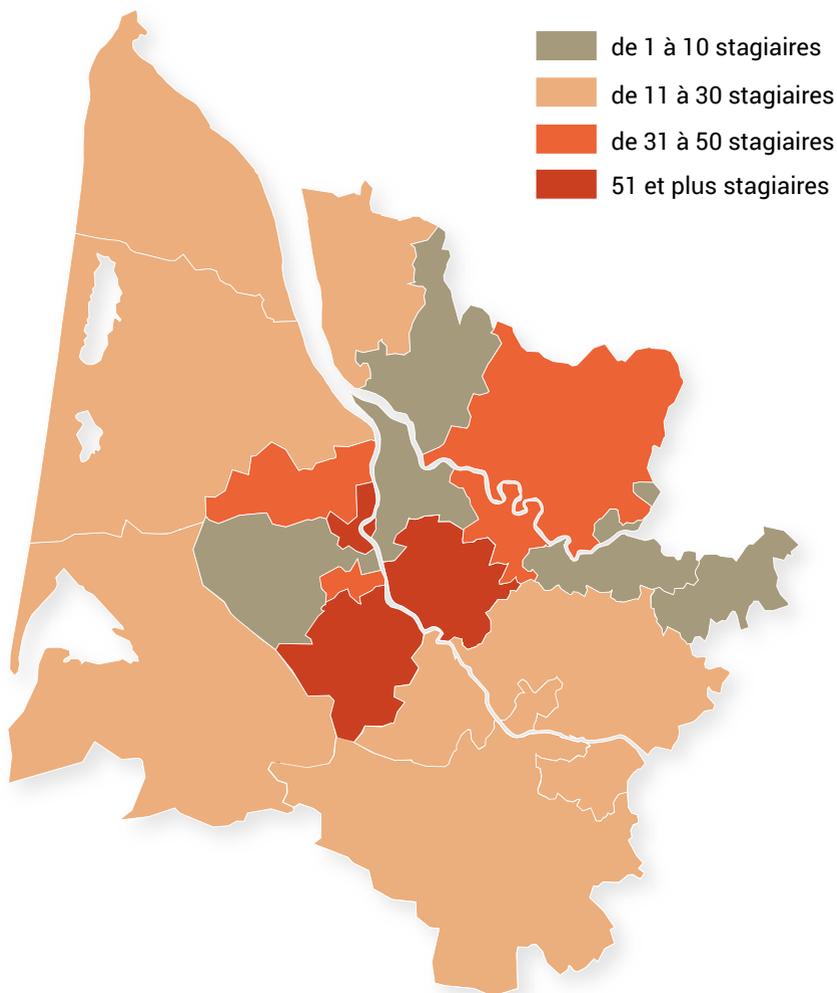


### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DOMAINE



# 501 stagiaires en 2024

.....



# L'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques



À l'heure où les forêts urbaines sont au cœur de l'actualité, où tout un chacun cherche à lutter contre les îlots de chaleur, où l'on (re)découvre l'importance de la végétation sur notre santé, ce cycle de formation de 4 modules a trouvé son public. **312 stagiaires** au total venant du département mais aussi de la France entière, dont **40 %** ayant suivi le cycle entier. Le sujet a donc suscité l'intérêt.

## CONNAÎTRE L'ARBRE ET SES BESOINS

La compréhension des besoins de l'arbre est un préalable indispensable pour leur garantir un développement optimal nécessaire à notre bien-être. Les interventions de Claire Atger, docteur de l'Université de Montpellier II et d'Yves Caraglio, botaniste chercheur, CIRAD de Montpellier ont apporté un éclairage précieux.



## PLANTER ET GÉRER L'ARBRE DANS LES VILLES ET VILLAGES

La plantation d'un arbre, en particulier dans un espace contraint, demande une gestion appropriée. Caroline Mollie, architecte-paysagiste DPLG, auteure du livre « À l'ombre des arbres, planter la ville pour demain » a raconté l'histoire de la place de l'arbre dans la ville et Jac Boutaud, ancien responsable de la gestion du patrimoine arboré de la ville de Tours a présenté des pistes d'organisation de gestion du patrimoine arboré au sein d'une collectivité.



## PRÉSERVER ET VALORISER SON PATRIMOINE ARBORÉ

L'arbre en milieu urbain, à la différence de l'arbre en forêt, n'est pas protégé en France par une loi spécifique. Augustin Bonnardot, forestier arboriste, a exposé les réglementations et outils disponibles pour la protection des arbres hors forêt. Puis, Sébastien Aubard, responsable du pôle urbanisme et développement durable à la mairie du Cannet des Maures (83) a détaillé la stratégie opérationnelle de la commune.



## ASSURER LA PÉRENNITÉ DES ARBRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'arbre est un organisme vivant particulièrement sensible au dérèglement climatique. Bioagresseurs, ressources en eau nécessaire, essences adaptées sont au cœur des réflexions. Jessica Rodriguez, inspectrice en santé des végétaux (FREDON Nouvelle-Aquitaine) est revenue sur les principaux risques sanitaires en Gironde et les bons réflexes à adopter, Thomas Bur, ingénieure agronome (URBASENSE) a exposé des techniques pour préserver la ressource en eau, enfin, Véronique Mure, botaniste et ingénieur en agronomie tropicale a insisté sur l'importance de la diversité des essences et des strates végétales.



### À noter



un mémo du cycle est téléchargeable sur : [www.cauegironde.com/L-arbre-en-milieu-urbain-les-bonnes-pratiques-le-memo/](http://www.cauegironde.com/L-arbre-en-milieu-urbain-les-bonnes-pratiques-le-memo/)

Vous pouvez également retrouver les vidéos des interventions des experts du cycle : <https://www.cauegironde.com/L-arbre-en-milieu-urbain-les-bonnes-pratiques-les-vidéos/>

# Cycle « Adaptation de mon école et enjeux climatiques »



En 2023, le département de la Gironde comptait 967 écoles du premier degré. Ce lieu est central dans la vie d'une commune. Mais cet équipement public est concerné par les effets du changement climatique et notamment par l'accroissement des risques naturels. Ce cycle de 4 modules, débuté en 2024, se poursuit et se termine en 2025 par les deux derniers modules.

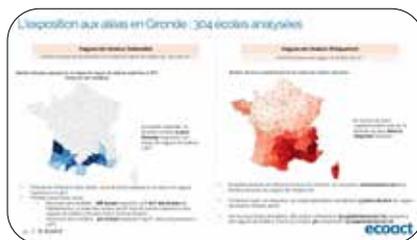
## POURQUOI ET COMMENT ADAPTER MON ÉCOLE AUX RISQUES NATURELS S'ACCENTUANT ? (novembre)

Ce premier module dressait un état des lieux de la vulnérabilité des écoles face aux risques naturels et des stratégies d'adaptation mises en place par des élus. Valentin Framont et Marie Tuffier d'Ecoact (cabinet de conseil ayant produit une étude nationale sur les vulnérabilités des écoles maternelles face aux évolutions climatiques) ont présenté des données factuelles. Puis les témoignages de deux édiles, Éric Halbourg (maire de Motteville - 76) et Max Coles (maire de Saint-Vincent de Paul - 33) devant adapter leur école aux risques, ont montré l'importance à agir pour anticiper des éventuelles situations critiques.



## POURQUOI ET COMMENT ADAPTER MON ÉCOLE POUR ASSURER UN CONFORT THERMIQUE ? (décembre)

Graziella Melchior, députée du Finistère et co-rapporteuse du rapport d'information parlementaire sur l'adaptation des écoles aux enjeux climatiques de décembre 2023, a présenté un état des lieux des nombreux défis qui se posent en matière d'adaptation d'école. Ophélie Lepeytre (architecte CAUE 33) a montré différentes solutions pour assurer un confort thermique à son école existante. Puis, Joël Garestier, maire de Saint-Just le Martel (87) a partagé son expérience sur la rénovation de l'école. Enfin, Siloe Hermile (cheffe de projets déploiement territorial EduRénov, Banque des territoires) et Arnaud De Oliveira (Alec) ont présenté les accompagnements possibles pour des collectivités candidates à la rénovation de leur école.



### À venir en 2025

**Module 3 :** Pourquoi et comment fédérer autour d'un projet d'adaptation d'école en mutualisant sa cour et/ou ses bâtiments ? (avril 2025)

**Module 4 :** Visite de cours d'école réaménagées pour s'adapter aux évolutions climatiques (octobre 2025)

À noter, vous pouvez retrouver les vidéos des interventions des experts du cycle : <https://www.cauegironde.com/Video-adaptation-de-mon-ecole-et-enjeux-climatiques-videos/>

# Autres formations



## La clôture et ses enjeux, la suite (juin)

La question de la clôture est apparue prégnante dans le cadre de l'élaboration du Plan Paysage de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers, qui dès 2023 a sollicité le CAUE. Après une première journée de formation en 2023, cette année a été consacrée à des ateliers dans le but d'éditer un guide pratique sur les clôtures. Dans un centre-bourg ou un quartier résidentiel, au contact des espaces naturels ou agricoles, à chaque « ambiance paysagère » correspond différents types de clôtures. **À l'issue de ces ateliers, « Le guide des clôtures : tout ce qu'il faut savoir pour bien concevoir son projet de création ou de modification de clôture » a vu le jour pour conseiller les habitants sur leur projet.**



## ADS et architecture bioclimatique (juin)



Face aux nouveaux enjeux environnementaux, les documents d'urbanisme évoluent pour encourager un mode de conception architecturale qui recherche la meilleure adéquation possible entre le climat, le bâtiment et le confort de l'occupant. Connaître les bases de l'architecture bioclimatique (définition, origine, enjeux) puis concevoir et intégrer une construction bioclimatique dans un contexte donné tels étaient les objectifs de cette formation, commanditée par Bordeaux Métropole.

## Les outils mobilisables pour agir sur le foncier vacant (mars et octobre)

Outils fiscaux, juridiques, opérationnels peuvent être mobilisés pour agir sur des processus de revitalisation des centres anciens. Ce cycle de formation fait écho au recueil de fiches-outils méthodologiques coconstruites avec la DDTM, l'AMG et le CAUE. Il se veut relativement court : deux heures et très ciblé. En 2024, le « Permis de louer et de diviser » (mars) et le « Droit de Préemption Urbain » (octobre) ont fait l'objet d'un éclairage. 2025 sera consacré au « Bail A Réhabilitation » et au « Bail Réel Solidaire ».

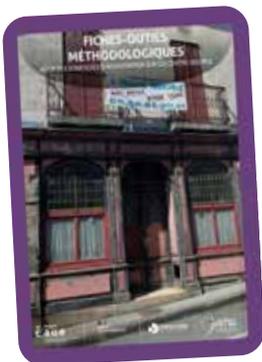
## Les autorisations d'urbanisme et actualités juridiques liées aux enjeux environnementaux (mai et juin)

De la constitution du dossier à son approbation, chaque autorisation fait l'objet d'une succession d'étapes obligatoires avec des délais à respecter. Cet atelier a permis d'en prendre connaissance afin de prévenir les éventuels risques de contentieux. De plus, le risque de feux de forêt, la ressource en eau et les installations photovoltaïques ont été abordés car ils apparaissent comme de nouveaux motifs pour fonder une décision d'urbanisme.

## Formations sur demandes

Tout au long de l'année, sur demande, le CAUE dispense des « formations sur mesure » (liste à retrouver dans le programme de formation 2025).

En 2024, le **Département de la Gironde** a sollicité le CAUE pour 2 formations : « Autorisations d'urbanisme et gestion des eaux pluviales » avec Aménag'eau (mai-juin) et « L'urbanisme favorable à la santé dans mon PLU/PLUi » (novembre-décembre). 34 agents ont participé à ces formations.





---

## LES PARTICULIERS

C'est l'une des spécificités du CAUE : la présence des conseillers sur tout le territoire et ce tout au long de l'année. Avec ses 61 points de permanence, les Girondins ont la possibilité de rencontrer un architecte-conseiller à proximité de chez eux (une permanence par rayon de 25 km) mais aussi d'être informés et sensibilisés.

**Conseiller** nos conseillers, architectes, architecte en maîtrise de l'énergie, paysagistes et juriste, s'emploient à apporter des réponses aux pétitionnaires quel que soit la problématique. Malgré une conjoncture défavorable aux projets de constructions et d'aménagement (-42 % de logements créés en Gironde en 2024\*), 3 067 conseils aux particuliers ont été donnés cette année, soit une baisse de -5 % par rapport à l'an dernier, signifiant le besoin de conseil des pétitionnaires et le rôle essentiel du CAUE sur le territoire. À noter enfin, que la part des demandes concernant les rénovations/ et/ou extensions est stationnaire par rapport à 2023, représentant 63 % des conseils.

**Informers/Sensibiliser** chaque année, l'équipe imagine et conçoit un programme de découvertes architecturales et/ou paysagères riches. En 2024, 85 actions de sensibilisation ont ainsi été menées, pour un total de 535 participants grand public. Visites, conférences, ciné-débat, etc. autant de manifestations ludiques et pédagogiques pour apprendre à préserver notre cadre de vie.

\*source Insee

## 3 067 CONSEILS POUR RENCONTRER UN



architecte  
2 325



juriste  
426



spécialiste  
énergie  
233



paysagiste  
83

## BÉNÉFICIAIRES DU CONSEIL

1 873

particuliers (61 %)

847

institutions (28 %)

231

maîtres d'œuvres (8 %)

116

autres (3 %)



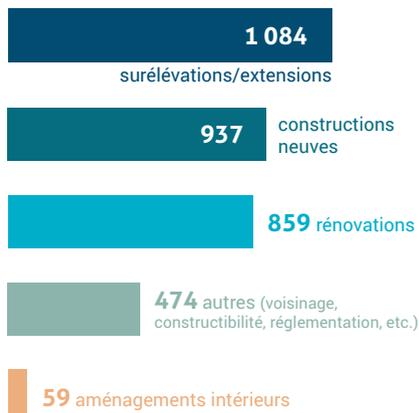
## CONSEILLER

Les architectes-conseillers présents sur le territoire ont pour mission de recevoir le public pour l'accompagner et le conseiller dans leur démarche de projet. Nos conseillers apportent les compétences nécessaires pour apprécier la qualité architecturale des constructions et leur intégration à leur environnement, grâce à leur grande connaissance du territoire. À travers cette mission de conseil, le CAUE participe pleinement à voir sortir de terre des réalisations architecturales du quotidien de qualité.

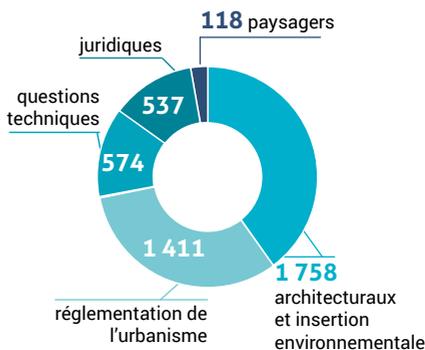
Dans le détail, les conseils portant sur les constructions neuves représentent 28 % des consultations. 35 % concernent des extensions de maisons ou de la surélévation et 28 % traitent de la rénovation. Des chiffres stables depuis 5 ans qui démontrent que les demandes des pétitionnaires ne varient pas et ce, quel que soit la conjoncture.

\*Source Insee

### CONSEILS PAR TYPES DE TRAVAUX\*



### TYPES DE CONSEILS\*

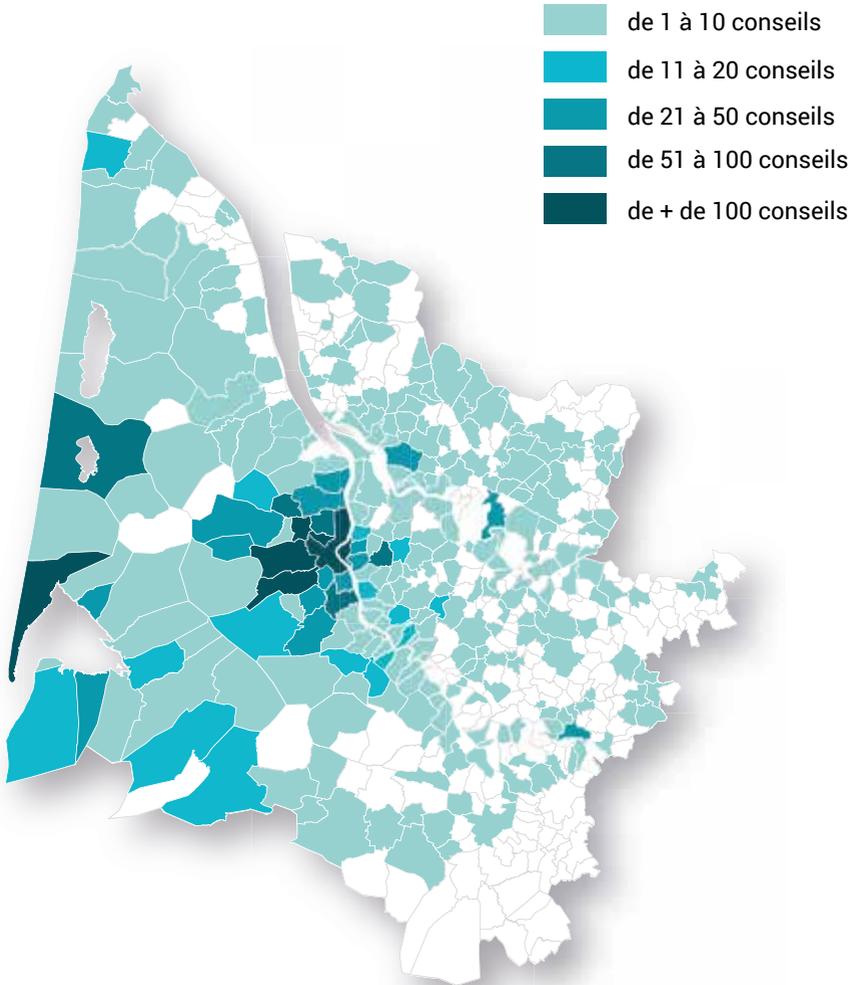


\*Un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

# 3 067 conseils aux particuliers !



Répartition du nombre de conseils aux particuliers par commune.





## INFORMER

**Les actions d'informations proposées par le CAUE de la Gironde se déclinent de plusieurs façons : publications, rencontres ou encore conférences.**



### Salon de l'habitat

Informar sur nos missions et aller à la rencontre des porteurs de projet, c'est l'objet de cette participation au salon de l'habitat qui s'est tenu à Bordeaux début mars. Sur 3 jours, paysagistes, architectes et juriste se sont relayés au salon pour renseigner les visiteurs, avec à la clé des rendez-vous pour rencontrer plus amplement les conseillers en permanence. 72 personnes sont ainsi passées sur le stand du CAUE.

### Les notices

La série des notices continue et s'enrichit chaque année de nouveaux sujets sur l'architecture, les matériaux ou le paysage. La notice « Concevoir un jardin résistant » est sortie au printemps 2024. Elle explique comment réaliser, entretenir et adapter son jardin au bouleversement climatique. Le matériaux bois a également fait l'objet d'une notice : « Le pin maritime ». Elle expose les différents usages du bois dans la construction et l'aménagement et donne des clés pour utiliser ce matériau biosourcé très présent dans la région. Un présentoir, réalisé en carton, permet de proposer aux pétitionnaires ces notices dans nos lieux de permanence en libre-service.



### La veille juridique

Le CAUE de la Gironde dispose de la compétence juridique en son sein. Chaque mardi, toute la journée, notre juriste reçoit les particuliers en rendez-vous et le succès ne se dément pas. Il rédige également tous les mois, une veille juridique sur les thématiques propres au CAUE, appréciée et demandée.

# Semaine « Risques naturels et habitat »



En octobre dernier les conseillers CAUE, architectes, paysagistes et juriste, se sont entièrement consacrés aux risques naturels et à l'habitat.



Dans le cadre de l'action menée par le Ministère de la transition écologique, « Tous résilients face aux risques - S'informer, réagir, se protéger », le CAUE de la Gironde a proposé, du 14 au 18 octobre, une semaine exceptionnelle de permanences pour les particuliers dédiée aux risques. Cette semaine spéciale a connu un franc succès puisque le taux de remplissage des permanences affiche un joli 85 %.

Au premier rang des préoccupations des Girondins, les fissures sur les façades des maisons. Le territoire girondin est particulièrement sujet au retrait et gonflement d'argile. Les bouleversements du climat, fortes précipitations/fortes chaleurs, amplifient le phénomène avec pour conséquence des mouvements sur les structures même des habitations, créant donc des fissures. Les inondations inquiètent également les Girondins. Ce fut la deuxième cause de « consultation ». Le chemin de l'eau souvent perturbé par les aménagements urbains n'étant plus aussi fluide, les inondations se font de plus en plus fréquentes. Troisième sujet de préoccupation, le risque incendie. Avec la présence de la forêt des Landes et les images encore présentes dans l'esprit des gigantesques incendies de l'été 2022, nombreux sont ceux qui sont venus chercher des conseils en la matière.

Au cours de ces permanences, **les conseillers se sont appliqués à expliquer les causes de ces risques et à donner des conseils de bonnes pratiques pour en limiter les dégâts.** Ils ont aiguillé et orienté les particuliers vers les services idoines le cas échéant. En parallèle de ces conseils, les particuliers ont pris connaissance des « notices » éditées depuis plusieurs années sur certains de ces sujets : par exemple « Gérer ses eaux pluviales ». Cette semaine du risque sera reconduite en 2025 en partenariat avec l'AFPCNT (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques).

## À noter

**La création et mise en ligne de la fiche pratique « Le risque feux de forêt » donnant des clés de prévention. D'autres fiches pratiques sont à venir en 2025.**



## SENSIBILISER



Chaque année, l'équipe établit un programme de découvertes architecturales et/ou paysagères ludiques, pédagogiques et informatives. Le panel d'activité de médiation et sensibilisation du CAUE est large. À destination de tous nos publics, cette mission permet d'éveiller et d'attiser la curiosité mais aussi d'interroger les citoyens de tout âge sur ce qui fait notre cadre de vie : architecture, urbanisme, paysage, environnement, etc. En 2024, l'équipe a conçu une nouvelle exposition « La nature au quotidien » afin de sensibiliser le grand public aux nouvelles pratiques en matière d'entretien des espaces publics sur la commune et de rassurer les habitants.

À travers cette mission de sensibilisation le CAUE de la Gironde est avant tout un lieu de partage et d'ouverture. **535 participants** dits « grand public » ont pris part à nos actions de sensibilisation cette année.

**2 685** PARTICIPANTS À NOS  
ACTIONS DE SENSIBILISATION



**2 150**  
jeune public



**535**  
grand public

**16** ACTIONS DE SENSIBILISATION  
PAR DOMAINE



## « Expérience(s) de paysage(s) »



Lancé en 2023, en partenariat avec la Fédération Française du Paysage (FFP) et l'École supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap), ce cycle de conférence s'est poursuivi en 2024 avec 3 rendez-vous dédiés aux questions de(s) paysage(s). Une soirée a été consacrée au programme « ADAPTO pour la gestion du trait de côte », avec l'intervention d'un paysagiste du CAUE travaillant en partenariat avec le Conservatoire du littoral sur le sujet. La question paysagère étant vaste et les sujets variés, la soirée consacrée à « L'engagement paysagiste en territoire alpin » a fait également le plein. Enfin, la thématique « Le jardinage territorial » a lui aussi intéressé. Ce cycle poursuit son chemin en 2025.



## Le mois du Doc' « La théorie du boxeur » novembre



Deux soirées, dans le cadre du Mois du Doc', ont permis de débattre suite à la projection de ce documentaire percutant « La théorie du boxeur ». Ce film, sorti en 2024, de Nathanaël Coste, géographe-cinéaste, a été projeté au Cinéma Utopia à Bordeaux, puis au Cinéma Vog à Bazas. Il pose la question du changement climatique vainqueur par K.O. de la végétation ? Les projections ont été suivies d'échange entre le public et les invités du CAUE : Nathalie Corade, économiste, maître de conférences à Bordeaux Sciences Agro et Jacques Beaucé, paysan maraîcher à Lados et fondateur de la microferme maraîchère les « Jardins de Bouet ». Les nombreuses et pertinentes questions montrent que le sujet interroge.

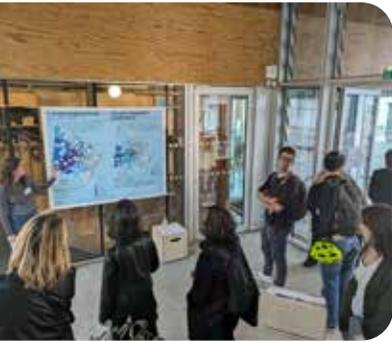


# Expositions



Trois expositions ont habité l'espace du CAUE au cours de l'année 2024. Trois styles, trois thèmes différents symbole de la pluridisciplinarité du CAUE !

## Terre Terrain Territoire - (5 février - 31 mai)



Cette exposition a occupé les locaux durant 4 mois avec de nombreuses animations proposées. Une conférence inaugurale, des visites guidées, des ateliers (compostage et lecture) et un ciné-débat après la projection du documentaire « Mission régénération » pour sensibiliser et nous interroger sur notre manière d'habiter et d'investir le sol. Cette exposition (conçue par l'agence d'architecture et d'urbanisme ANMA et produite par le CAUE Rhône Métropole) décortique les facteurs **d'augmentation du prix des logements**, souligne le besoin de **préservation des terres** agricoles et éclaire la demande citoyenne de plus de **végétalisation dans nos villes**.

## Maisons de Girondins

Durant les mois d'été, de nombreux visiteurs ont déambulé dans la serre du bâtiment s'immergeant au cœur de ces maisons de Gironde pour lire les témoignages de celles et ceux qui les habitent. Et pour mieux comprendre les principes architecturaux de ces demeures, des maquettes en bois ont été réalisées par le CAUE.

## Martin Etienne : regard humoristique sur la ville

Depuis le 4 novembre 2024, le CAUE vous invite à plonger dans un monde où l'humour et l'architecture, l'aménagement du territoire et notre environnement se rencontrent. Par le dessin, Martin Etienne porte un regard malicieux et perspicace sur les enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et de notre environnement. Jusqu'à fin mars ce sont donc 23 dessins de Martin Etienne qui habillent le bâtiment. En novembre dernier, le dessinateur est venu faire une conférence dans laquelle il a présenté son travail et son parcours.



# Les incontournables



## Rallye des paysages - « Et au milieu coulent des rivières... » - juin



L'édition 2024 du Rallye des paysages s'est déroulé à Mérignac. Entre cours d'eau cachés, châteaux viticoles, parcs, et autres fontaines, les 14 équipages inscrits ont arpenté des chemins qu'ils ne connaissaient pas, bien que passant souvent à proximité. C'est tout le principe de ce rallye, faire découvrir les paysages insoupçonnés qui nous entourent.

## Journées européennes du patrimoine (Jep) - Ex-nihilo, Mériadeck 1980, Bordeaux sort de terre - septembre

Cette année, le CAUE proposait une visite du quartier si souvent décrié de Mériadeck. Pour l'occasion il a conçu une exposition retraçant l'histoire de la création de ce quartier, point d'orgue de cette déambulation d'une heure sur les parvis de Mériadeck. 5 visites ont eu lieu tout au long de la journée pour 79 personnes au total.



## Journées Nationales de l'Architecture (JNA) - Label CURIOSITÉ - octobre

Lors des JNA, le CAUE organise un prix d'architecture grand public sur un thème différent chaque année. En 2024, c'est le concept de maisons en dents creuses qui faisait l'objet de toutes les attentions. Cette journée a ainsi permis à 16 curieux de visiter 6 maisons d'architecte et d'élire en fin de journée leur réalisation préférée.

## Archistoire - La Garonne des ports viticoles



Cette troisième balade paysagère et architecturale le long de la Garonne en réalité augmentée, vous fait voyager de Portets à Verdélais. Entre patrimoine, grand paysage, châteaux, cours d'eau, lavoirs, moulins, etc., découvrez les trésors cachés au gré des stations. Le CAUE a également participé au projet régional Architecture Contemporaine Remarquable (label Ministère de la Culture) pour s'immerger dans 15 lieux Bordelais étonnants.

Archistoire est une application mobile gratuite à télécharger sur Google Play ou l'AppStore



---

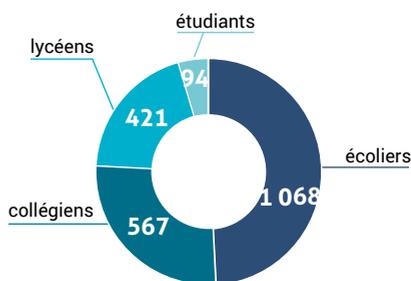
## LES ENSEIGNANTS & SCOLAIRES

Préserver et promouvoir un cadre de vie de qualité nécessitent un apprentissage, une sensibilisation et une formation de tous les acteurs du monde éducatif. Tout au long de l'année scolaire et sur toute la Gironde, l'équipe du CAUE part à la rencontre des enseignants et des élèves pour mener à bien cette mission.

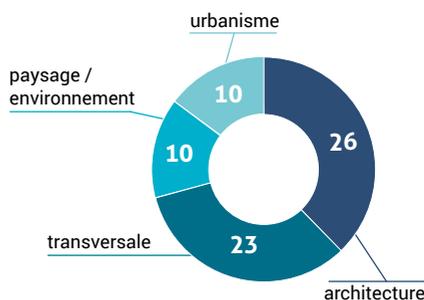
**Former** accompagner les enseignants du primaire et du secondaire dans la mise en œuvre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), en les formant à la lecture de la ville, du paysage et de l'architecture, c'est ce que propose chaque année le CAUE lors d'une journée de formation (partenariat Inspection Académique et Rectorat).

**Sensibiliser** de la maternelle aux étudiants, le CAUE propose tout un panel d'actions de sensibilisation. Les conseillers ne manquent pas d'outils pour sensibiliser les élèves à l'architecture, au paysage, à l'environnement ou à l'urbanisme. « Suis-je un éco-élève ? », « Mon chantier mon collège » ou encore « Le nez en l'air », font partie des **69 actions de sensibilisation en milieu scolaire** en 2024 ce qui représente **2 150 élèves**.

## 2 150 NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE



## 69 NOMBRE D'ACTIONS PAR DOMAINES





## FORMER



**Le CAUE, par sa mission de sensibilisation vient prendre toute sa place dans le plan interministériel des Ministères de la culture et de l'Éducation nationale : « À l'école des arts et de la culture ». Chaque année, les conseillers CAUE consacre une journée aux enseignants girondins avec pour objectif d'enrichir leurs pratiques pédagogiques en matière de lecture de la ville, du paysage et de l'architecture. Chaque année, un thème différent, en 2024, c'est l'architecture qui était au centre de cette journée.**

Au travers de conférences, visites et ateliers, le CAUE accompagne les enseignants et les élèves dans la découverte des « arts de l'espace ». À ce titre le CAUE organise chaque année, en partenariat avec la DSDEN et la DAAC du rectorat, une journée de formation/sensibilisation à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré afin d'enrichir leurs pratiques pédagogiques à partir des différentes approches de l'architecture.

À la suite d'une intervention sur « l'architecture aujourd'hui » qui décline les techniques, significations et usages du bâti et de témoignages d'enseignants, une grille de lecture est proposée. Elle est mise en pratique lors des visites de l'après-midi.

Ce 13 mars a donc débuté par une conférence « Histoires d'architecture » dispensée par des architectes du CAUE et s'est poursuivie par le témoignage d'enseignants ayant déjà mis l'architecture au cœur de leur enseignement.

Un temps de questions-réponses s'en est suivi. Dans l'après-midi, dotés de leur grille de lecture d'architecture « Comment lire un bâti » et accompagnés par un architecte du CAUE et un représentant de l'académie, les enseignants sont partis sur le terrain. 3 groupes, 3 lieux de visites différents. Le premier a visité avec un œil désormais averti, le bâtiment Ornano, ancien garage automobile devenu siège du CAUE. Le deuxième groupe s'est rendu à Caudéran, découvrir la bibliothèque Pierre Veilletet, un cube au milieu du parc. Enfin, le dernier groupe a franchi la Garonne pour se rendre aux Archives de Bordeaux Métropole, de la halle aux grains au stockage de papiers. L'éclairage sur la prise en compte de l'architecture pour améliorer le bien être dans l'établissement et les visites de bâtiments l'après-midi ont été plébiscités.



## SENSIBILISER



**Les actions de sensibilisation pour les scolaires peuvent se faire à la fois hors des murs de l'école ou au sein même de l'établissement. Elles sont toutes construites, conçues et mises en place par les conseillers CAUE et relayées et/ou accompagnées par l'Inspection Académique et le Rectorat, partenaires historiques du CAUE de la Gironde.**

**Chaque action fait l'objet d'une adaptation des contenus en fonction du contexte et du public et s'articule autour d'un projet pédagogique pour la connaissance du patrimoine bâti et naturel girondin. Plusieurs formats et temporalités sont proposés, en fonction des classes d'âges. En plus de l'offre pédagogique classique, le CAUE peut intervenir pour des « projets à la carte ».**

### ▮ « VISITE DES ALLÉES DE TOURNY » (action sur-mesure)

Le lycée Magendie à Bordeaux s'est inscrit dans le projet de réflexion urbaine concernant les allées de Tourny, avec un réaménagement prévu pour 2027. Le futur projet vise à rendre attractives ces allées aujourd'hui délaissées tout en respectant le caractère patrimonial des lieux. Les objectifs de cette demi-journée de visite étaient donc de comprendre les spécificités du quartier des allées tant sur le plan historique, qu'urbain, architectural et paysager. Les élèves ont d'abord arpenté les allées, avant de remplir une grille de lecture spécifique au lieu.

### ▮ « LE NEZ EN L'AIR » (action récurrente)

Le principe, sur une demi-journée de visite, les élèves partent à la découverte des vestiges médiévaux bordelais bien cachés. Accompagnés par le(s) conseiller(s) du CAUE, ils apprennent à analyser le quartier, la ville. Ils acquièrent un vocabulaire spécifique à l'architecture, font le lien avec l'histoire de la ville et de la région et identifient l'évolution architecturale dans une perspective temporelle. 5 classes de collégiens, 2 classes de lycéens et des étudiants de l'université Bordeaux Michel de Montaigne, ont arpenté les rues bordelaises cette année.

# Information / communication



**Au service de l'association et de ses publics, la communication du CAUE de la Gironde est structurée autour de différents canaux de diffusion, bénéficiant chacun d'une ligne éditoriale spécifique.**

Réseaux sociaux, print, web, vidéos, autant de moyen de toucher nos publics et de valoriser les actions de toutes les missions du CAUE. En 2024, le média vidéo a été au cœur de la communication, avec la généralisation des captations des formations dispensées par le CAUE et la réalisation d'un film sur le Rallye des paysages. La formation sur l'arbre et ses nombreux intervenants extérieurs ont boosté le visionnage des vidéos produites et montées en interne. La page Youtube du CAUE s'est ainsi « envolée » avec une hausse de + 73 % de visionnage (2 194 vues). La page « vidéos » du site internet a été mise à jour pour une facilité d'utilisation.

## | SITE INTERNET



**57 029**  
pages vues



**21 169** (+21 %)  
nouveaux  
utilisateurs



**3**  
pages vues par  
sessions  
**30 473** (+3 %)  
sessions



**418**  
nouvelles  
connexions à  
notre site via les  
réseaux sociaux

Le site internet du CAUE, [www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com), permet d'avoir une vue d'ensemble sur les missions et activités de la structure. Il sert aussi de ressources pour nos publics et notamment le grand public qui vient y chercher des informations pratiques. C'est la rubrique « Fiches pratiques » qui arrive en tête des pages vues sur le site internet, suivi par l'onglet « Prise de rendez-vous ». La communication du CAUE a beaucoup travaillé sur le référencement cette année avec des résultats, puisque 35 % des nouveaux visiteurs sont arrivés sur le site via un moteur de recherche.

## LINKED IN

Réseau social professionnel par excellence, la page LinkedIn a pour vocation d'informer notre public professionnel des actions à venir les concernant, notamment les formations. Via sa page, le CAUE anime et étoffe son réseau de professionnels et partenaires engagés. 7 % des abonnés sont des chefs de projets, 6 % des architectes, 2 % des chercheurs et 2 % d'urbanistes. La veille juridique mensuelle y est annoncée et génère le plus grand taux de réaction.



**3 005**

(+42 %)

abonnés

## FACEBOOK

De plus en plus de personnes suivent l'actualité du CAUE via Facebook signe que ce réseau social est l'un de nos vecteurs de communication le plus efficace. Nos événements grand public y trouvent toute leur place et créent du lien entre l'association et ses followers. +22 % d'interactions cette année.



**3 146**

(+30 %)

abonnés

## INSTAGRAM

Le compte Instagram continue à progresser notamment dans ses interactions avec ses followers. Le rendez-vous Observatoire CURIOSITE du lundi matin mis en place en 2024 a permis de fidéliser les nouveaux arrivants puisqu'il génère à lui seul 35 % des interactions avec le compte CAUE.



**2 006**

(+11 %)

abonnés

## LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de Ressources met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, aménagement du territoire, urbanisme, habitat, paysage et environnement. Le catalogue de la bibliothèque est à retrouver sur notre site internet : <https://www.cauegironde.com/documentation>. La consultation des ouvrages se fait uniquement sur rendez-vous.



**2 350**

références

## L'OBSERVATOIRE CURIOSITÉ

Le site dédié aux réalisations locales ayant une qualité architecturale ou paysagère, l'Observatoire Curiosité ([www.observatoire-curiosite33.com](http://www.observatoire-curiosite33.com)) s'enrichit au fil des mois. Il propose un panorama de réalisations aussi bien en habitat individuel qu'en espace ou équipement publics.



**480**

références

# Lexique



- Adil** Association départementale d'information sur le logement
- ADS** Autorisation du Droit du Sol
- AFPCNT** Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturels et Technologiques
- Alec** Agence locale de l'énergie et du climat
- AMG** Association des Maires de Gironde
- ANCT** Agence Nationale de Cohésion Territoriale
- A'urba** Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
- CDC** Communauté De Communes
- CROA** Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- DDTM** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- Drac** Direction régionale des affaires culturelles
- Dreal** Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DSDEN** Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- ENS** Espaces Naturels Sensibles
- Ensap** École nationale supérieure de l'architecture et du paysage
- EPCI** Établissement Public de Coopération Intercommunale
- FFP** Fédération Française du Paysage
- FNCAUE** Fédération Nationale des CAUE
- OAP** Orientation d'Aménagement et de Programmation
- PC** Permis de Construire
- PLU** Plan Local d'Urbanisme
- PLU-H** Plan Local d'Urbanisme&Habitat
- PLUi** Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PETR** Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- PVD** Petite Ville de Demain
- SCoT** Schéma de Cohérence Territoriale
- SRU** loi Solidarité et Renouvellement Urbain
- Udap 33** Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
- URCAUE** Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine
- VA** Village d'Avenir



